Opération d'embarquement des réfugiés d'Adré à destination du site de Kouchaguine Moura. © UNHCR/Farchana

Faits marquants de la semaine

- **1 123** personnes (278 ménages) relocalisées d'Adré vers Kouchaguine-Moura dans le cadre de relocalisation accélérée à travers trois (03) convois.
- **366 nouveaux arrivants** (173 ménages) ont été relocalisés dans le cadre de la relocalisation régulière du HCR, dont 263 personnes (118 ménages) à Dougui, dans la province du Ouaddaï et 103 personnes (55 ménages) à Ouré Cassoni, dans la province de l'Ennedi Est.
- Depuis le lancement de la relocalisation accélérée le 07 avril, un total de **2 345** personnes (659 ménages) a été relocalisée des frontières vers les sites de Kouchaguine-Moura, Dougui et Ouré Cassoini à travers 07 convois.
- **3 250** réfugiés d'Adré sensibilisés sur la relocalisation cette semaine.
- L'opération dans le Ouaddai a mobilisé 18 camions et sept (07) véhicules légers.
- Les véhicules légers ont été spécifiquement utilisés pour le transport des personnes à besoins spécifiques (PBS).
- **171 m³ d'eau potable** ont été transportés et distribués à Kouchaguine Moura.
- **710 abris ont été construites,** à ce jour, sur les 3 000 abris d'urgence prévus pour la phase initiale de la relocalisation sur le site de Kouchaguine Moura.

Aperçu général

Depuis avril 2023, le Tchad a accueilli près de 926 000 nouveaux arrivants en provenance du Soudan, dont plus de 707 000 dans la province de Ouaddaï, l'un des principaux points d'entrée et zones de concentration des populations réfugiées dans l'est du pays. Si l'on ajoute à ce chiffre les populations réfugiées déjà présentes, le Tchad accueille désormais plus de 1,3 million de réfugiés soudanais.

La ville d'Adré, dans la province du Ouaddaï, accueille actuellement plus de **234 000** réfugiés déjà pré-enregistrés repartis en 61 791 ménages. La majorité d'entre eux vit à proximité immédiate de la frontière soudanaise. Cette forte concentration en zone frontalière, dans un contexte marqué par des incidents sécuritaires récurrents, notamment des attaques sporadiques de drones, expose les réfugiés et les acteurs humanitaires à des risques importants. Elle fragilise également la continuité, la sécurité et la durabilité de l'assistance.

Afin de réduire ces risques, environ 161 000 réfugiés doivent être relocalisés vers des sites aménagés à l'intérieur du territoire. À cet effet, le HCR, en collaboration avec le gouvernement tchadien, met en œuvre une opération de relocalisation accélérée. Celle-ci est rendue possible grâce à la mobilisation de nouveaux financements, notamment des allocations ciblées de l'Italie et d'autres bailleurs, ainsi que des contributions de l'Union européenne (ECHO) et du peuple japonais pour la construction des abris.

Cette opération de relocalisation bénéficiera également de l'appui du Fonds Humanitaire Régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre (FHRAOC), destiné à la construction d'infrastructures sur les sites d'Arkoum, Metché et Aboutengué (Ouaddaï), ainsi que dans les provinces du Sila et du Wadi Fira. Ces financements permettront d'accélérer les mouvements de relocalisation afin d'éloigner les réfugiés des zones frontalières, de renforcer leur protection et d'améliorer leur accès aux services de base, conformément aux normes de protection du HCR et dans une perspective de solutions durables, alignées sur l'approche territoriale intégrée et le triple nexus Humanitaire–Développement–Paix.

L'opération a débuté entre Adré et le site de Kouchaguine Moura, où 5 000 réfugiés seront relocalisés dans une première phase, dans l'attente de l'opérationnalisation progressive d'autres sites des provinces du Ouaddaï, du Sila et du Wadi Fira. Parallèlement, les activités de relocalisation se poursuivent également à Dougui dans le cadre des opérations régulières du HCR.

Mise en œuvre de la relocalisation des réfugiés au Ouaddaï

La mise en œuvre de la relocalisation des réfugiés repose sur une approche multisectorielle et coordonnée, combinant sensibilisation communautaire, organisation logistique, fourniture des services de protection et d'assistance humanitaire ainsi que la coordination inter-agences, afin de garantir des mouvements sûrs, dignes et conformes aux standards de protection internationale.

Sensibilisation communautaire et adhésion des réfugiés

À Adré, principal point de départ des opérations de relocalisation, des activités de sensibilisation communautaire sont menées conjointement par le HCR et la CNARR, avec l'appui de partenaires - JRS, APLFT, ACTED, NRC et IRC. Ces actions visent à informer les réfugiés sur les modalités, les conditions et les objectifs de la relocalisation, à lutter contre la désinformation et à renforcer l'adhésion communautaire au processus, notamment à travers l'implication active des leaders communautaires et des relais communautaires.

Séances de sensibilisation conjointes à Adré. © UNHCR/Farchana

Au cours de la période sous revue, 3 250 personnes, dont 2.781 femmes et filles, ont été sensibilisées à Adré à travers quinze (15) séances de sensibilisation. Ces activités ont été menées sous la forme des séances de masse, de porte-à-porte et de focus groups, permettant une meilleure compréhension du processus de relocalisation et une prise en compte des préoccupations e

Organisation opérationnelle et logistique de la relocalisation :

Les activités de sensibilisation constituent l'un des piliers principaux de la mise en œuvre opérationnelle de la relocalisation. Celle-ci repose sur une planification logistique étroitement coordonnée entre le HCR et les partenaires de mise en œuvre. Des moyens de transport adaptés sont mobilisés afin d'assurer des déplacements sûrs, organisés et respectueux de la dignité des réfugiés, ainsi que de leurs effets personnels.

Dans ce cadre, le HCR, avec l'appui de AIRD, a déployé dix-huit camions et sept véhicules légers pour faciliter les mouvements. Afin de préserver la dignité des réfugiés, les personnes relocalisées et leurs bagages sont transportés dans des véhicules distincts. Les bagages sont systématiquement étiquetés et des talons de récupération sont remis aux propriétaires afin de garantir le suivi. Aucun quota de bagages n'est imposé, grâce à une gestion optimale des capacités de transport.

L'ensemble de ces dispositions s'inscrit dans la mise en œuvre de la phase initiale du plan de relocalisation, lequel prévoit le déplacement des réfugiés vivants dans des conditions précaires à la frontière.

Détails des mouvements de relocalisation

Entre le 13 et le 17 avril, trois convois ont permis la relocalisation accélérée de 1 123 personnes (278 ménages) d'Adré vers le site de Kouchaguine Moura.

Par ailleurs, les opérations de relocalisation régulière ont permis, à travers deux convois, le transfert de 263 personnes (118 ménages) vers le site de Dougui et de 103 personnes (55 ménages) vers le site d'Ouré Cassoni, soit un total de 366 personnes correspondant à 173 ménages.

Ainsi, depuis le lancement de la relocalisation accélérée le 07 avril, un total de 2 345 personnes (659 ménages) a été relocalisées des zones frontalières vers des sites aménagés à l'intérieur du pays. Depuis avril 2023, ce sont au total 617 745 réfugiés qui ont été relocalisés des frontières vers des sites aménagés.

Prise en charge des personnes à besoins spécifiques (PBS)

Une attention particulière est accordée à l'identification et à l'accompagnement des personnes à besoins spécifiques (PBS) tout au long du processus de relocalisation. À ce jour, **261 PBS** ont été relocalisées depuis Adré vers les sites de Kouchaguine Moura.

Des équipes de protection du HCR, de la CNARR et des partenaires d'exécution sont mobilisées tant au départ qu'à l'arrivée des convois afin d'identifier et d'accompagner ces ménages, d'organiser les convois selon des critères de vulnérabilité et d'assurer un transport adapté, notamment pour les personnes âgées, les personnes vivant avec un handicap, les femmes enceintes et les enfants.

WASH : eau, hygiène et assainissement

Afin de faciliter l'accès à l'eau potable sur les sites de relocalisation, le HCR, à travers ses partenaires LMI et AIRD, a mis en place quatre plateformes équipées de polytanks et assuré le transport d'eau. Au cours de la semaine sous revue, 171 m³ d'eau ont été distribués, garantissant un accès supérieur à 15 litres par personne et par jour, en attendant la finalisation de la construction d'un nouveau forage et d'un château d'eau. Depuis le début de la relocalisation, un total de 212 m³ d'eau a été distribué.

En matière d'assainissement, 90 latrines communautaires partagées (à raison de quatre ménages par latrine) ont été construites sur les 630 prévues pour les 5 000 personnes à relocaliser vers le site de Kouchaguine Moura, contribuant ainsi à l'amélioration progressive des conditions d'hygiène et de salubrité sur le site d'accueil.

Construction de latrines familiales en cours et installation de polytanks à Kouchaguine Moura. © UNHCR/Farchana

Abris et accueil

Kouchaguine-Moura : A ce jour 710 abris ont été construits (456 attribués aux nouveaux arrivants) sur les 3 000 prévus pour la phase initiale de la relocalisation sur le site de Kouchaguine-Moura, et les travaux se poursuivent à un bon rythme afin d'accueillir les populations relocalisées.

Par ailleurs, les partenaires sont d'ores et déjà déployés sur le site pour assurer l'accueil des personnes relocalisées, la protection des personnes à besoins spécifiques, l'enregistrement des réfugiés ainsi que l'accès aux services essentiels. Ces interventions sont coordonnées par le HCR et la CNARR, avec l'appui de partenaires tels que AIRD, CRT, OHDEL, JRS, ADES et LMI.

Arkoum : Malgré l'autorisation délivrée par la CNARR à l'entreprise chargée de la construction des abris d'urgence, le démarrage effectif des travaux demeure suspendu en raison de tensions communautaires. Des discussions sont en cours afin de lever ces contraintes ou, à défaut, d'identifier des sites alternatifs permettant de lancer les travaux dans les meilleurs délais.

Coordination

Les activités de relocalisation sont coordonnées par le HCR, en appui à la CNARR, en étroite collaboration avec les autorités locales, administratives et traditionnelles. La mise en œuvre opérationnelle est assurée avec l'appui des partenaires suivants : AIRD, ADES, APLFT, JRS, OHDEL, CRT, IRC, LMI, ACTED, NRC et DRC, selon leurs mandats respectifs dans les domaines de la protection, de la sensibilisation communautaire, de l'assistance en espèces, de l'alimentation, des abris et des services essentiels.

Défis et gaps opérationnels

De manière générale, au cours de la semaine en cours, le HCR et ses partenaires prévoient la relocalisation de plus de 2 500 personnes. Toutefois, d'importantes lacunes multisectorielles limitent la capacité d'absorption rapide des nouveaux arrivants sur les sites aménagés. Les besoins prioritaires concernent les abris et les articles non alimentaires (NFI), l'eau, l'hygiène et l'assainissement (WASH), la nutrition, les services de santé, l'éducation, l'accès à la terre, ainsi que la protection — en particulier pour les personnes à besoins spécifiques — et l'assistance en espèces.

Ces insuffisances, conjuguées à des capacités opérationnelles et financières limitées, continuent de freiner l'accélération de la relocalisation. Elles soulignent la nécessité d'un renforcement rapide de l'engagement des partenaires dans les secteurs clés afin d'accompagner l'extension progressive et durable des sites d'accueil.

Réception d'un convoi de relocalisation sur le site de Kouchaguine Moura. © UNHCR / Bienvenu Daldigué – **avril 2026**

CONTACTS – BUREAU DE COORDINATION, ABECHE

Isaac Tiantse Takamgno, Principal Situation Coordinator, tiantse@unhcr.org

Danielle Dieguen, Reporting Officer, dieguend@unhcr.org